Brexit : le Parlement européen approuve l’accord commercial UE-UK

Publié le 30 avril 2021

Le Parlement européen a largement approuvé, le 28 avril, l’accord commercial UE-UK (660 pour, 5 contre). Celui-ci était entré provisoirement en vigueur le 1er janvier. Au-delà des difficultés rencontrées à court terme par les entreprises (administratives, douanières, fiscales…), le Medef sera vigilant au bon respect de l’accord et au maintien de conditions de concurrence équitables.

A l’issue du scrutin, 660 députés ont approuvé le texte, 5 s’y sont opposés et 32 se sont abstenus.

Le feu vert des eurodéputés sur cet accord conclu en décembre dernier était devenu urgent.

L’accord commercial UE-UK n’est toutefois qu’un élément du Brexit. Doivent être encore décidés : l’octroi d’éventuelles équivalences pour les services financiers britanniques et l’homologation du régime britannique de protection des données d’ici juin (décision d’adéquation au RGPD).

>> Consulter les Nouvelles de Bruxelles